

# Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 24/04/2017

Absent excusé : Néant

## Ordre du jour

**1/ Vote taux des 4 taxes** : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 8 voix pour et 2 contre, d'augmenter le taux des taxes directes locales de 3,0018 %.

Les nouveaux taux se présentent comme suit :

|                          |                |
|--------------------------|----------------|
| Taxe d'habitation        | <b>7,68 %</b>  |
| Taxe foncière (bâti)     | <b>4,85 %</b>  |
| Taxe foncière (non bâti) | <b>54,80 %</b> |
| Taux CFE                 | <b>16,21 %</b> |

## **2/ Budget primitif**

|                |              |
|----------------|--------------|
| Fonctionnement | 124 538,61 € |
| Investissement | 216 627,97€  |

Voté à l'unanimité.

Ce budget nous demande une gestion rigoureuse, de nombreux projets devant être réalisés avec une baisse des dotations d'année en année.

## **3/ Examen des subventions**

|                        |      |
|------------------------|------|
| Gaité burgadoise       | 1100 |
| Pitchous burgadois     | 300  |
| Chemins des rencontres | 300  |
| Société chasse         | 150  |

Maintien des subventions versées l'année passée. De plus, la salle des fêtes est louée gracieusement aux associations communales et les photocopies annonçant les différentes manifestations sont réalisées gratuitement à la mairie.

Demande de participation collège Ste Thérèse pour séjour de vacances concernant 3 enfants fréquentant le collège. Attribution de 40 € par enfant, soit 120 € au total.

**4/ Zone tampon chemin St Jacques de Compostelle** : Protection et mise en valeur du chemin sur le territoire de la commune. A noter que l'ensemble du GR65 est inscrit au patrimoine mondial (UNESCO). Délibération prise à l'unanimité.

## **5/ Entretien voirie**

- Communale : L'Escalier (accès Bourrière) 320 m pour 4527,50 €  
Moulin à vent – Montée 250 m pour 3432,50 €
- Communautaire : Route de Combe Nègre 550 m pour 9557,00 €

25h de fauchage sont prévues courant juin 2017

A Biargues un chemin mitoyen avec Cremps va être refait. Coût total 1624 €. Participation à la charge de Laburgade : 812 €.

## **6/ Questions diverses**

- Equipement aire de jeux : Ceux-ci vont être vérifiés et arrangés afin de préserver la sécurité des enfants utilisateurs (notamment balançoire double).
- Adressage : Une réunion d'information s'est tenue à Soulomès le vendredi 21/04/17 animée par « la Poste » et une personne du SDIS. Cela consiste à donner un nom aux voies et numéroter chaque habitation.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h00.